

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 9 septembre 2016

Le département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse

Malgré des températures élevées, les précipitations régulières de printemps et du début de l'été sur notre département ont permis d'éviter jusqu'à présent la sécheresse.

Cependant depuis le mois d'août le bilan pluviométrique montre un déficit cumulé très marqué de l'ordre de 40 % par rapport aux valeurs normales pour la saison. Cette situation exceptionnelle pour la saison se fait désormais ressentir de manière importante sur la sécheresse des sols mais aussi sur les débits des cours d'eau qui sont très faibles pour la saison. Certaines nappes phréatiques commencent par ailleurs à présenter des niveaux inférieurs aux normales saisonnières.

Les prévisions ne font pas état de précipitations significatives attendues pour les prochains jours et les températures se maintiennent à un niveau élevé. L'impact sur la ressource va s'accroître ces prochains jours.

Les membres du Comité Départemental de l'Eau (CDE) ont été consultés par courriel le 7 septembre 2016 sur la situation de la ressource en eau du département.

A l'issue de cette consultation, le Préfet de l'Isère place en vigilance tout le département de l'Isère pour les eaux superficielles et les bassins de gestion Bièvre-Liers-Valloire, Guiers, 4 Vallées Bas Dauphiné pour les eaux souterraines. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économique possible de la ressource.

Eu égard à l'évolution de la situation pour les semaines à venir, le CDE pourra être amené à se réunir prochainement et à prendre éventuellement des mesures plus restrictives en matière de consommation d'eau.

Aussi, en cette période qui reste estivale, il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr

